

Ecole de musique en assemblée générale

Elle va crescendo



Ecole de musique en assemblée générale

L'Ecole de Musique de Plaisance tenait son Assemblée Générale ce samedi 15 octobre, sous la présidence d'André Debons entouré du bureau au complet. Devant une assistance d'une quarantaine de personnes, étaient également présents, Mr Gérard Castet, Conseiller Départemental et maire de Beaumarchés, Mr Michel K'Delant, adjoint aux sports représentant le Maire de Plaisance, (Mme Costes adjointe à la Culture étant excusée). Assistait également à cette réunion Mr Alain Payssé, maire de Ju-Belloc.

Les propos du Président

Dans un compte-rendu précis et développé, André Debons a présenté sa démarche en tant que nouveau président de l'Ecole de Musique. Les responsabilités sont importantes, la première étant celle d'assurer le paiement des salaires et charges concernant les 5 professeurs indispensables. C'est ce qui l'a conduit à mettre en place des actions de partenariat avec les commerçants et artisans de notre territoire, ainsi qu'auprès des sympathisants de l'Ecole de Musique devenus Membres Bienfaiteurs. Il a chaleureusement remercié toutes ces personnes dont la participation a permis d'assurer les obligations et de présenter un bilan positif. Il a également souligné l'aide précieuse et indispensable du Conseil Départemental, de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers et des Municipalités qui accordent des subventions pour témoigner de leur soutien.

Des compliments ont été adressés à Philippe Labérou, directeur de l'Ecole, et aux professeurs qui l'entourent, ainsi qu'à tous les membres du bureau .

Aux musiciens , aux choristes, aux parents des plus jeunes, et au-delà des apprentissages et de la pratique instrumentale et chorale, il a rappelé et souligné les valeurs éducatives de respect, de responsabilité et de partage que souhaite développer l'Ecole de Musique, chacun étant concerné pour participer à sa réussite.

Le rapport d'Activités

Delphine Lebranchu, secrétaire et Philippe Labérou ont présenté un bilan d'activités complet faisant apparaître une évolution positive du nombre d'élèves encourageante pour l'avenir. Quelques chiffres traduisent l'énorme travail réalisé par les professeurs et les musiciens : 14 concerts, 512 cours de Formation Musicale (solfège), 2368 cours d'instruments et 120 répétitions et ateliers !!!

Ce rapport a été applaudi et adopté à l'unanimité.

Le bilan financier

Dominique Dando, trésorière du compte dédié au fonctionnement commun des 2 Ecoles d'Aignan et de Plaisance, a exposé les dépenses et recettes concernant les activités conjointes : concerts et manifestations, partitions, papeterie etc...Ce compte est en équilibre grâce à la participation des 2 Ecoles.

Christine Guiraud, trésorière du compte de l'Ecole de Plaisance a présenté un rapport financier détaillé. Les salaires et charges représentent 64% des dépenses. Les recettes sont couvertes pour 26% par les collectivités territoriales, pour 45% par les cotisations des élèves, le reste (29%) étant assuré par la générosité des commerçants et artisans, des Membres Bienfaiteurs et par l'organisation de concerts et Musicodrome. La collaboration de tous ces partenaires et le travail des membres du bureau, des musiciens et des choristes a permis à la trésorière de présenter un bilan positif indispensable pour assurer les mois à venir. A souligner une dotation spéciale de la part du Crédit Agricole pour l'achat d'instruments. Ce bilan financier a été également applaudi et adopté à l'unanimité.

Le renouvellement du C.A

Ont été élus à l'unanimité pour le Conseil d'Administration : Dominique Dando, André Debons, Christine Guiraud, Delphine Lebranchu, Eric Linsen, Marion Péclose et Sandrine Villeroux-Wagner. Philippe Labérou, directeur musical, étant membre de droit. Ce CA constituera le bureau pour 2016/2017 le lundi 24 octobre prochain. Souhaitons à tous courage et réussite..



Une bonne affluence